

# Compte rendu de la FSU CHSCT40 - mardi 31 août



Pour la FSU : BORDESSOULES Marlène, MERRIEN Marie-Claire (secrétaire de l'instance)

UNSA : 1 ; FO : 1

L'IA-DASEN préside l'instance extraordinaire en présence de la secrétaire générale et d'un IA-IEN.

L'IA-DASEN ouvre l'instance en précisant la nécessité de se rencontrer ce jour. Avant que les questions soient abordées, la FSU donne lecture de sa déclaration liminaire. **Le DASEN propose de répondre aux questions préalablement transmises par la FSU.**

1. Sur la base de quels indicateurs passerait-on du niveau 2 au niveau 3 dans le département ? Le bulletin de l'ARS au 12 août est assez inquiétant pour que l'on se pose la question de la pertinence du niveau 2 : [https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/system/files/2021-08/COVID\\_19\\_Avis\\_situation\\_Epidemio\\_40\\_12\\_08\\_2021.pdf](https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/system/files/2021-08/COVID_19_Avis_situation_Epidemio_40_12_08_2021.pdf)

Le niveau 2 du protocole est une décision nationale. Il n'existe pas de seuil défini mais une pluralité de facteurs (taux d'incidence, dynamique épidémiologique, couverture vaccinale, situation hospitalière). Il n'est possible au niveau départemental de "mixer" les niveaux.

Dans le département des Landes, le taux d'incidence était de 148 en début de semaine (en baisse de 50 points) et de 109 aujourd'hui. En parallèle, le taux de positivité est de 2.3, chiffre en baisse d'1 point chaque semaine depuis le pic de cet été (7 au plus fort). Selon l'ARS, le pic a été atteint et la décrue est manifeste. De plus, les Landes comptent un taux de vaccination fort chez les jeunes : 92% pour les 12-17 ans (70% chiffres CPAM).

2. Qu'est-il prévu pour l'installation de capteurs et purificateurs de l'air quand l'aération ne peut être suffisante, notamment avec l'hiver ? Une réflexion avec les collectivités est-elle en cours ?

S'agissant des capteurs de CO2, la DSDEN est en contact avec les collectivités territoriales (Conseil Régional, Départemental et écoles), des informations sont attendues sachant qu'il existe plusieurs types de capteurs (fixes ou mobiles).

3. Des personnels manquent de confiance dans les vaccins or la vaccination doit rester un effort collectif pour endiguer la pandémie. Elle a toujours besoin d'être expliquée et facilitée. Que prévoit notre ministère sur cette question ?

Il n'est pas prévu de campagne de communication pour les personnels. Des plages horaires sont disponibles les soirs et les weekends et permettent la vaccination.

4. Dans quel cadre le pass sanitaire est-il obligatoire ? Comment vont se dérouler les sorties scolaires pour lesquelles un pass sanitaire sera nécessaire (accueil de public scolaire en même temps que du public classique) ? Les élèves non vaccinés pourront-ils y participer ? Sur la foi de quel type de test ? Quelle prise en charge du coût des tests pour les familles à partir d'octobre ?

Concernant le pass sanitaire, il n'est obligatoire que lorsque les élèves sont amenés à fréquenter des lieux accueillant du public sur le même temps. Dans ce cas, un test PCR permettra la participation à ce type de sorties et sera gratuit sur prescription médicale.

5. Les masques à destination des personnels seront-ils disponibles lors de la pré-rentrée dans tous les établissements ?

La livraison des masques (marque COREL/50 lavages) est en cours dans les écoles et établissements scolaires. Ils concernent tous les personnels hormis les agents des collectivités.

6. Si un personnel est cas contact et a besoin de se faire tester pour continuer son service, le test restera-t-il gratuit ?

Si des personnels sont cas contact, les tests restent gratuits sur prescription médicale.

7. Des ASA (autorisations spéciales d'absence sont-elles prévues pour les personnels de l'Education Nationale dont les enfants seraient cas contact ou dont la classe serait fermée ?

Le DASEN précise que cette information doit être vérifiée car pour l'instant cela n'est pas prévu. Cependant, les ASA sont toujours d'actualité pour les personnels pour raisons de santé. A ce propos, la liste des pathologies sera évaluée à nouveau.

**Questions concernant le premier degré :**

1. Les parents pourront-ils entrer dans les écoles le jour de la rentrée ?

Le DASEN préconise de ne pas faire entrer les parents dans les salles de classe mais encourage à les accueillir à l'extérieur dans une logique de création de liens avec l'école.

2. Au niveau 2, brassage limité par niveau de classe ; quand on a des doubles ou triples niveaux, ce n'est pas possible. Cela revient-il à ne pas brasser les classes ?

Pour les classes à double ou triple niveau, les groupes sont considérés comme une unité. On n'est plus dans l'interdiction du brassage comme en fin d'année. Lorsqu'un professeur est absent, les élèves peuvent être répartis dans les autres classes.

3. Quid des tests salivaires pour les élèves ? des autotests ?

Les tests salivaires seront réalisés sur les territoires en tension. Les médiateurs anti-covid ont été renouvelés. Deux médiateurs supplémentaires seront recrutés sur les circonscriptions de Mont de Marsan et Dax.

Concernant les personnels, des lots d'autotests sont encore à disposition dans les établissements.

4. Quels moyens sont prévus pour les remplacements ? les contractuels de l'an passé vont-ils pouvoir reprendre leurs postes ?

La DSDEN ne dispose pas d'informations concernant le renouvellement des contractuels dans le premier degré.

**Questions concernant le second degré :**

1. Quel est le niveau de couverture vaccinale des 12-18 ans dans le département ?

Les Landes comptent un taux de vaccination fort chez les jeunes : 92% pour les 12-17 ans (70% chiffres CPAM). A ce sujet la politique de la DSDEN est très volontariste.

2. Comment va s'organiser la vaccination en milieu scolaire dans le département ? Pour mémoire les vies

scolaires ont été surmenées l'année dernière. Ne pas les surcharger dès le début de l'année (le protocole prévoit des récréations décalées dès le niveau 2, le maintien d'une classe dans une salle, ce qui a un impact sur le travail des AED).

Chaque établissement scolaire (collège/lycée) a été relié à un centre de vaccination et à une équipe mobile. Dans les Landes, il existe 17 centres de vaccination pouvant proposer aux élèves d'être vaccinés. 70% des collèges et lycées ont un centre à moins de 2 kilomètres. Pour les autres, des équipes mobiles se déplaceront. Ainsi, les établissements scolaires peuvent organiser dès jeudi la vaccination en partenariat avec l'ARS et la CPAM jusqu'aux vacances de la Toussaint. Le DASEN dit avoir identifié les établissements pour lesquels l'organisation demandera plus d'attention et d'accompagnement.

3. Qui recueille le consentement des familles ? Qui encadre les élèves sur les temps de vaccination ? Qui aura connaissance du statut vaccinal des élèves ?

L'établissement scolaire recueille le consentement des familles avec une consultation en ligne. La loi ne prévoit pas un lien CPAM et établissements scolaires. On reste sur la base de déclarations.

4. C'est la troisième année scolaire impactée par la pandémie qui va s'ouvrir. Les personnels sont désireux de davantage de transparence sur la situation dans les établissements. Est-il possible que des chiffres fiables, en open data, soient fournis régulièrement : cas positifs, élèves "évincés", nombre de tests, etc. ? Par ailleurs, la DSDEN pourrait-elle faire un point régulier (bi-mensuel par exemple) sur le nombre de cas, les classes fermées, les campagnes de tests et leurs résultats, etc ? En tant qu'organisations syndicales, il nous semble légitime de disposer de ces informations.

Concernant l'état de situation, cette communication n'est pas prévue par la DSDEN mais le DASEN souhaite que des points soient fait régulièrement, sans être systématisés.

5. Des moyens supplémentaires vont-ils être déployés dans les établissements, comme lors de la rentrée 2020, pour des dispositifs de soutien aux élèves fragilisés par la pandémie ?

Des HSE sont prévues dans tous les établissements scolaires pour accompagner les élèves en difficulté.

6. Un renforcement des vies scolaires est-il prévu ?

Le DASEN est toujours dans l'attente de dotations nationales supplémentaires pour les vies scolaires.

7. Un développement de la politique d'accompagnement social (en partenariat avec les collectivités) est-il prévu ? Il est évident que ce temps de pandémie laisse des empreintes fortes et diverses dans les familles. Or le système d'accompagnement social dans le second degré est exsangue ; les Psy-En, qui pourraient faire le relais vers les services sociaux, ne sont pas assez nombreux.

Le DASEN a dressé un inventaire des dispositifs destinés aux élèves en difficulté sociale ou à troubles anxieux mais aucun moyen supplémentaire n'est prévu auprès des PSY-EN.

8. Lors des journées de rentrée (notamment 6ème et 2nde) les parents d'élèves sont-ils autorisés à entrer dans les établissements ? Les salles de classe ?

Le DASEN préconise de ne pas faire entrer les parents dans les salles de classe mais encourage à les accueillir à l'extérieur dans une logique de création de liens avec l'école.